

DÉPARTEMENT

Des Côtes d'Armor

ARRONDISSEMENT

De Saint-Brieuc

Effectif légal
du conseil communautaire

69

Nombre de conseillers en exercice

69

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉARTION
LAMBALLE TERRE & MER**

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES VICE- PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février, les membres du Conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer se sont réunis dans la salle des Conseils à l'espace Lamballe Terre & Mer sur la convocation, qui leur a été adressée par le Président de Lamballe Terre & Mer, le 17 février 2023, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents ou absents les conseillers communautaires titulaires et les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire suivant :

Nb : les conseillers suppléants participent avec voix délibérative au vote du Conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
AILLET	Claudine		BIDAUD	Valérie	Pouvoir à Jean-Pierre OMNES
ALLAIN	Marie-Paule		BLEVIN	Pierre-Alexis	
ALLAIN	Jérémy		BOSCHER	Philippe	
<i>Suppléant :</i> TRIHAN Gérard					
ANDRIEUX	Thierry		BOULARD	Jérémy	
			<i>Suppléante :</i> BOURDEL Marie-Madeleine		
AOUTIN	Gwenaëlle		BOURDÉ	Suzanne	
BARBO	Jean-Luc		BOUZID	Nathalie	
BEAUVY	Nathalie		BURLLOT	David	
BERECHEL	Carole	Pouvoir à Serge GUINARD	CARFANTAN	Thibault	
BERHAULT	Yvon	Absent	CAURET	Camille	Absente
<i>Suppléante :</i> EON Cécile		Absente			
BERNU	Sylvain		COMMAULT	Daniel	
			<i>Suppléante :</i> MACÉ Daniel		
BERTRAND	Denis		CORBEL	Guy	
			<i>Suppléant :</i> EON Fanny		
BEUREL	Paulette		CORDON	Jean-François	
			<i>Suppléant :</i> HELLIO Jean-Claude		

COUELLAN	Jean-Luc		HERVO	Sylvie	
<i>Suppléant : HYVERNAGE Franck</i>			<i>Suppléant : GOUAULT Yvonnick</i>		
de SALLIER DUPIN	Stéphane		JEGU	Josianne	
DESPRES	Benoît		LE BERRE	Renaud	
<i>Suppléant : BARON Sylvain</i>			<i>Suppléante : TIENGOU Catherine</i>		
DREZET	Catherine		LE BOULANGER	René	
<i>Suppléant : JOSSET Laurent</i>					
DROBECQ	Nicole		LE GUYADER	Marc	Absent
<i>Suppléant : MARCHAND Christophe</i>					
GAUVRIT	Thierry		LEBRET	Jean-Michel	
			<i>Suppléante : CORDON Catherine</i>		
GENCE	Alain		LEBRETON	Pascal	
			<i>Suppléant : CHERTIEN Dominique</i>		
GOUEZIN	Alain		L'ECHELARD	Nadine	
GOUYETTE	Jean-Luc		LELIONNAIS	Catherine	
GUINARD	Serge		LEMOINE	Yves	
			<i>Suppléant : GUILLOME Gilbert</i>		
HAQUIN	Laurence		LESNARD	Pierre	
HELLO	Philippe		LEVY	Christelle	
<i>Suppléante : ROBERT Anne</i>					
HERCOUET	Philippe		L'HOMME	David	

LUCIENNE	Joël		RICHARD	Michel	
<i>Suppléante : LE ROUX Marie-Pierre</i>					
MERIAN	Caroline	Retard	ROBIN	Christophe	
<i>Suppléant : PECHEUX Jean-Luc</i>					
MILLORIT	Anne-Gaud		ROYER	Thierry	Pouvoir à Philippe HERCOUET
<i>Suppléant : SOULABAILLE Jérôme</i>					
MOISAN	Catherine		RUFFET	Yves	
MOISAN	Claudine		TASSEL	Fabienne	
MOISAN	Éric		TRAVERT-LE ROUX	Nathalie	Pouvoir à Philippe BOSCHER
MOURFOUASSE	Valérie		URVOY	Laurence	
<i>Suppléant : CARDIN Joël</i>					
MORIN	Yannick		VIMONT	Michel	
OMNES	Jean-Pierre				
POULAIN	Nicole				
<i>Suppléant : BRIENS Patrick</i>					
PUEL	Sébastien				
<i>Suppléant : CHATTON Martine</i>					

1. Installation

Mme Laurence HAQUIN a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs :

- Pierre-Alexis BLEVIN,
- Benoît DESPRES.

Chaque conseiller communautaire a voté. Il a fait constater qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les bulletins déclarés nuls par les assesseurs en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par ces derniers et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ont été placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L.65 du code électoral)

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Conformément à la délibération n°2023-012, le Conseil communautaire a fixé le nombre des vice-présidents à 15 et de conseillers délégués à 3.

Il a été rappelé que les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2. Élection des vice-présidents

M. Thierry ANDRIEUX, Président, a invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection des vice-présidents.

2.1. Élection du premier vice-président

2.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 19
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 47
- f. Majorité absolue ¹ 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nathalie BEAUVY	47	Quarante-sept voix
.....

¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme Nathalie BEAUVY a été proclamée première Vice-présidente et immédiatement installée.

2.2. Élection du deuxième vice-président

2.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 18
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 47
- f. Majorité absolue ² 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jérémy ALLAIN	47	Quarante-sept voix

2.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Jérémy ALLAIN a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

2.3. Élection du troisième vice-président

2.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 16
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 49
- f. Majorité absolue ³ 25

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nathalie TRAVERT-LE ROUX	49	Quarante-neuf voix

2.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Mme Nathalie TRAVERT-LE ROUX a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

2.4. Élection du quatrième vice-président

2.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 53
- f. Majorité absolue ⁴ 27

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Eric MOISAN	53	Cinquante-trois voix

2.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Eric MOISAN a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

2.5. Élection du cinquième vice-président

2.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 52
- f. Majorité absolue ⁵ 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine DREZET	51	Cinquante et une voix
Josianne JEGU	1	Une voix

2.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Mme Catherine DREZET a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

2.6. Élection du sixième vice-président

2.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 18
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 48
- f. Majorité absolue ⁶ 25

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc COUELLAN	48	Quarante-huit voix

⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Jean-Luc COUELLAN a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

2.7. Élection du septième vice-président

2.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 20
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 46
- f. Majorité absolue ⁷ 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claudine AILLET	46	Quarante-six voix
.....

2.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

Mme Claudine AILLET a été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

2.8. Élection du huitième vice-président

2.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 21
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 45
- f. Majorité absolue ⁸ 23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc BARBO	45	Quarante-cinq voix
.....

2.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Jean-Luc BARBO a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

2.9. Élection du neuvième vice-président

2.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 52
- f. Majorité absolue ⁹ 27

⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Pierre OMNES	52	Cinquante-deux voix

2.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Jean-Pierre OMNES a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

2.10. Élection du dixième vice-président

2.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 19
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 47
- f. Majorité absolue ¹⁰ 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc GOUYETTE	47	Quarante-sept voix

2.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M. Jean-Luc GOUYETTE a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

2.11. Élection du onzième vice-président

2.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 19
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 47
- f. Majorité absolue ¹¹ 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre LESNARD	47	Quarante-sept voix

2.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Pierre LESNARD a été proclamée onzième vice-président et immédiatement installé.

⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.12. Élection du douzième vice-président

2.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 51
- f. Majorité absolue ¹² 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Guy CORBEL	51	Cinquante et une voix
.....

2.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

M. Guy CORBEL a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

2.13. Élection du treizième vice-président

2.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 51
- f. Majorité absolue ¹³ 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Yves LEMOINE	51	Cinquante et une voix
.....

2.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Yve LEMOINE a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.

2.14. Élection du quatorzième vice-président

2.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 51
- f. Majorité absolue ¹⁴ 26

¹² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Yves RUFFET	50	Cinquante voix
David BURLOT	1	Une voix

2.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

M. Yves RUFFET a été proclamé quatorzième vice-président et immédiatement installé.

2.15. Élection du quinzième vice-président

2.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 51
- f. Majorité absolue ¹⁵ 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Serge GUINARD	49	Quarante-neuf voix
David BURLOT	2	Deux voix

2.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Serge GUINARD a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

3. Élection des autres membres du Bureau

M. Thierry ANDRIEUX, Président, a invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection des vice-présidents.

3.1. Élection du premier Conseiller délégué

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 53
- f. Majorité absolue ¹⁶ 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Josianne JEGU	53	Cinquante-trois voix
.....

¹⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier conseiller délégué

Mme Josianne JEGU a été proclamée conseillère déléguée et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième Conseiller délégué

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 53
- f. Majorité absolue ¹⁷ 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christophe ROBIN	53	Cinquante-trois voix

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième conseiller délégué

M. Christophe ROBIN a été proclamé conseiller délégué et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième Conseiller délégué

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 66
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 54
- f. Majorité absolue ¹⁸ 23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nicole POULAIN	53	Cinquante-trois voix

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième conseiller délégué

Mme Nicole POULAIN a été proclamée conseillère déléguée et immédiatement installée.

¹⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

5. Observations et réclamations ¹⁹

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 février 2023 à 23h00, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le secrétaire de séance et les assesseurs.

Le Président
Thierry ANDRIEUX



Le secrétaire de séance
Laurence HAQUIN



Les assesseurs

Benoit DESPRES



Pierre-Alexis BLEVIN



¹⁹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».